

## **Dimanche 19 octobre 2025 – 29<sup>ème</sup> dimanche ordinaire – Année C**

Première lecture : Exode 17, 8-13

Psautre 120 (121)

Deuxième lecture : 2 Timothée 3, 14 – 4, 2

Évangile : Luc 18, 1-8

### **Homélie**

Les lectures bibliques de ce dimanche portent d'abord sur la prière. Comme le montre le livre de l'Exode (première lecture), la prière consiste à s'en remettre au Seigneur. À travers le personnage de Moïse, c'est Dieu qui est le vrai vainqueur.

Le passage d'Évangile proposé porte aussi sur le thème de la justice. Je peux le dire d'expérience, en raison des responsabilités qui m'ont été confiées dans l'Église : juger, c'est difficile, et pour bien des raisons. Il faut juger selon la loi, et non selon nos caprices ou nos intérêts personnels. Il faut toujours que le bien commun soit respecté, et pas seulement les biens des individus. Avant même de traiter une affaire, il faut faire preuve de compassion et d'écoute. Puis il faut rendre une décision équitable. En outre, le juge est parfois bien seul, surtout quand la décision qu'il doit prendre en conscience n'est pas celle de la rue ou des médias. Le juge court le risque d'être impopulaire. Or le Seigneur, dans la Bible, non seulement exerce lui-même la justice, mais il attend aussi que certains disciples rendent justice en son nom, c'est-à-dire dans le sens de la parole de Dieu transmise par l'Écriture.

Actuellement, les médias se font l'écho de procès et de situations dans lesquelles il faut que justice soit rendue. C'est vrai sur la scène nationale, au sujet notamment de crimes, et c'est vrai sur la scène internationale, concernant des guerres. Et, parce que nous croyons en la justice de Dieu, nous ne pouvons pas demeurer indifférents à ces événements, même si, à certains moments, nous sommes un peu las. Dans toutes ces affaires, il y a des victimes, directes ou indirectes. Et souvent, comme on le voit en Ukraine ou au Moyen-Orient, ce sont les populations les plus pauvres qui en pâtissent. Ce sont des peuples entiers, qui, sans moyen de défense, sont victimes des ambitions ou des prétentions des puissants.

La justice est omniprésente dans la Bible. Elle est à la fois un droit pour tous et une nécessité pour notre vie en société, dans le monde comme dans l'Église. L'Évangile d'aujourd'hui, à partir d'une parabole de Jésus, illustre bien cette question, en mettant en scène deux personnages typiques : d'abord, un juge peu scrupuleux, qui « ne respectait pas les hommes ». Et une veuve, sans défense, qui réclame justice. L'Évangile ne précise rien de l'injustice qu'elle subit, ni de l'identité de son adversaire. Parce que, pour l'évangéliste, la question n'est pas de décrire une scène, mais de nous faire comprendre en quoi consiste la justice de Dieu. On peut en retenir quelques aspects, qui découlent les uns des autres :

- Dieu, comme le fait comprendre la pensée du juge sans justice de l'évangile, Dieu n'est jamais sourd aux appels de celui qui est laissé pour compte. La différence entre le Seigneur et le juge de la parabole, c'est que Dieu rendra justice par amour, et non par lassitude ;
- Dieu rend justice selon son amour, c'est-à-dire non pas selon des critères simplement humains et immédiats ;
- Être en mesure d'accueillir la justice de Dieu, c'est une question de foi, de confiance en l'amour de Dieu. Peut-être ne serai-je pas parfaitement satisfait de telle ou telle décision du Seigneur. Mais le Seigneur me fait comprendre que je ne suis pas seul au monde. Et il n'y a pas, dans la foi, de justice égoïste. Même mes adversaires, Dieu les aime. Lui croit en chacun et en nos capacités à chacun de progresser, notamment lorsqu'il faut laisser son quant-à-soi de côté.
- Demander justice au Seigneur, c'est se mettre dans une attitude de prière, qui nous oblige à ne pas nous mettre au centre. Se mettre en prière, pour un chrétien, c'est laisser au Christ la première place, en développant notre attention aux autres plus qu'à soi-même. Je pense spécialement à ce que nous appelons prière universelle, ou prière de l'assemblée, dans quelques instants après la proclamation de notre foi commune.

Que le Seigneur, après que nous ayons proclamé ensemble notre foi, nous indique par son Esprit la bonne disposition à prendre pour qu'en lui présentant nos intentions, nous demandions pour tous la justice de son amour.

